

Dragage du canal de Marans

Le Canal de Marans à La Rochelle, situé en Charente-Maritime (17), est appelé également canal de Rompsay en arrivant à La Rochelle.

Ce canal relie Marans et le Marais poitevin à La Rochelle. Il est par définition un *canal de jonction par dérivation* (de la Sèvre Niortaise vers l'océan). Il est par sa longueur le second canal de Charente-Maritime, après celui de la Charente à la Seudre.

Il a la particularité de regrouper, sur une longueur de 24 kilomètres, de nombreux ouvrages spécifiques aux canaux. Ainsi, il comprend notamment : un tunnel de 842 m avec un chemin de halage ; quatre écluses ; deux ponts-canaux et des ponts siphons ; un réservoir de décharge des eaux du canal ; un port (le port du canal) qui communiquait avec le bassin à flot extérieur de La Rochelle (le port ainsi que la dernière écluse ont été comblés et ne sont plus visibles).

Construit au XVIII^e siècle pour la navigation, il n'a jamais été réellement « rentable ».

Depuis le 1er janvier 2007, le département est propriétaire de ce domaine public fluvial. Il se révèle être aujourd'hui un lieu de vie et de loisirs... et devient une véritable attraction touristique.

C'est pour cela que des travaux successifs de réaménagement ont eu lieu. Ainsi, par arrêté préfectoral, le Département de la Charente-Maritime a été autorisé à réaliser, depuis 2013 et en plusieurs phases, un dragage hydraulique en eau entre le pont de Mouillepied et les écluses d'Andilly. Soit : 6,8 km à traiter, 135 000 m³ à draguer. Ces travaux sont dûs, en partie, à la présence dans ce canal d'*Egeria densa*, une herbe particulièrement envahissante !

La méthode retenue est un dragage hydraulique en eau avec refoulement direct des sédiments extraits sur des parcelles agricoles localisées aux abords direct du canal. La drague utilisée est une drague stationnaire hydraulique fonctionnant par « papillonnage » (mouvements latéraux) du berceau avant. Le papillonnage permet le dragage en pleine largeur du canal. Depuis la drague stationnaire Ariane, les sédiments du canal sont aspirés hydrauliquement et refoulés par une tuyauterie.

Pour la dernière phase de dragage, le Conseil Général de la Charente-Maritime a demandé l'aide de [l'agence Telstar de Bordeaux](#).

Il reste 2,5 km à draguer pour arriver au pont de Mouillepied. Il faut, en prenant le relais de la pompe de la drague, dévier les effluents de dragage jusqu'à la zone de rejet... qui se situera donc à la fin des travaux à 2 500 m de la drague !

La proposition de l'agence : installer sur une barge flottante de 15 x 6 m, une pompe relais électrique à variateur de vitesse Metso HG 150, un groupe électrogène, deux cuves à fioul de 2 000 l et une armoire de pilotage. En complément du matériel du Conseil Général, Telstar fournira 1 200 m de tuyauterie PEHD à brides qui sera posée sur la berge.

La livraison, l'installation, la mise en service, l'assistance dépannage et le repli du [système de pompage](#) seront assurés par Telstar.

La pompe relais doit être obligatoirement pilotée à distance par une télécommande HF avec une portée de plus de 1 000 m : cet accessoire est déterminant dans le cahier des charges fourni à l'agence de Bordeaux !

La solution est acceptée. La livraison et le montage se font rapidement.

En situation, la barge se trouvera au maximum à 600 mètres de la drague. La pompe relais est alimentée par des tuyaux

« flottants » venant de la pompe de la barge et, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, la Metso rejettera les sédiments vers la zone de rejet... qui se situera au maximum à 1 900 mètres de la barge.

Ce beau chantier a duré 5 mois et s'est déroulé sans problème.



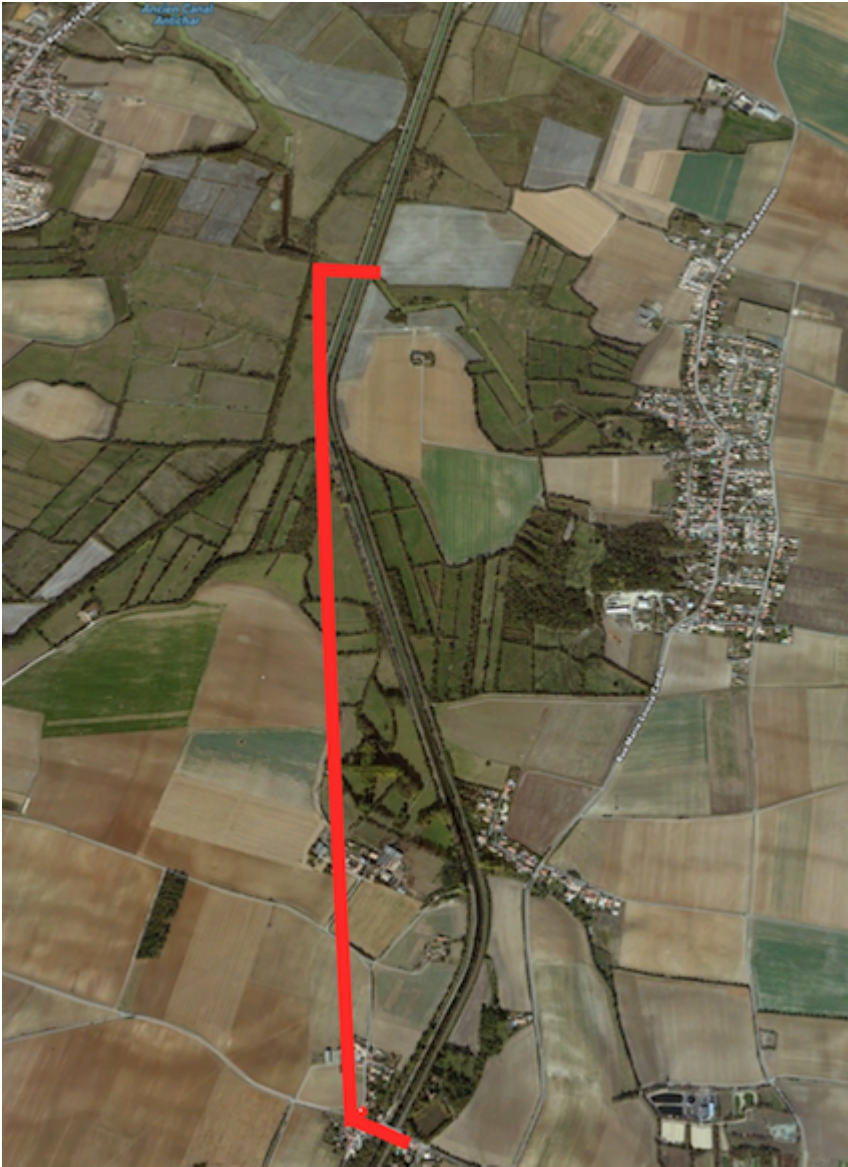
La drague « papillonne » et alimente la pompe relais située plus loin derrière



La pompe relais Metso



La barge équipée de tout son matériel



Les 2,5 km de canal à draguer...